

Déclaration finale de la France en clôture des Assemblées de l'OMPI de 2018 (Genève, le 2 octobre)

XXX

Monsieur le Président,

Tout d'abord ma délégation adresse toutes ses condoléances au peuple indonésien qui, une nouvelle fois, a dû endurer de nouvelles souffrances.

Ma délégation se joint aux déclarations du groupe B et de l'union européenne.

Sous votre autorité nos débats ont progressé de manière significative. Il demeure néanmoins, sur certains aspects, quelques points de blocage par absence de consensus. C'est la loi du multilatéralisme auquel nous devons rester fidèles quoi qu'il en soit.

Monsieur le Président,

Au moment où certains acteurs ont fait de la déconstruction du système multilatéral un véritable agenda politique, nous devons convaincre qu'aujourd'hui, dans le monde tel qu'il est, il n'y a rien de plus incontournable que le multilatéralisme pour faire face aux si nombreux défis auxquels nous sommes confrontés.

Il incarne une éthique des relations internationales, fondée, non sur la loi du plus fort ou du plus riche, mais sur la responsabilité et la solidarité.

Dès lors, fort de ses principes, le multilatéralisme permet d'écarter ce que l'historien Marc Bloch décrivait comme, je cite « les tragiques possibilités de renouvellement des lointains de l'histoire ».

Ma délégation tient donc à réaffirmer le soutien de mon gouvernement à un multilatéralisme fort, moderne, efficace dont l'OMPI est une bonne illustration.

Certes des résultats, entre ce qui est raisonnable et ce qu'il ne l'est pas, sont attendus dans le cadre de nos travaux, je pense en particulier au DLT et à l'ouverture de bureaux extérieurs. Ces résultats viendront, mais ils ne peuvent pas décemment s'inscrire dans un avenir si lointain qu'il en deviendrait irréel.

Quoi qu'il en soit, ma délégation souhaite que l'OMPI assume ses missions dans de bonnes conditions et que son intégrité soit pleinement conservée. Aussi, dans cet esprit, il convient de préserver l'unité de l'organisation et la solidarité entre les unions, conformément aux dispositions de sa convention fondatrice de 1967.

Enfin, monsieur le Président, ma délégation souhaiterait remercier le secrétariat, les services des conférences et les interprètes qui ont créé les conditions de travail tout à fait remarquables durant ces assemblées. Je n'oublierai pas dans les remerciements ceux que j'adresse tout particulièrement à notre coordonnateur régional, Reynald Veillard, qui a fait un travail fantastique durant cette année.

Je vous remercie./.